

COMPARAISON DES INSCRITS EN PACES PASS ET L.AS1

À L'UNIVERSITÉ DE LILLE

ÉTUDES & SYNTHÈSES

PRÉSENTATION DE L'ÉTUDE

Avec la réforme des études de santé intervenue en 2020, les Licences option Accès Santé (L.AS) et le Parcours Spécifique Accès Santé (PASS) proposés à l'Université de Lille en remplacement de la Première Année Commune des Études de Santé (PACES), présentent des profils d'étudiants très distincts : si la presque totalité des entrants en PASS sont des "bacheliers de l'année", cela est le cas d'environ les deux tiers des étudiants de L.AS1 ; et, si presque la moitié des entrants en PASS a obtenu le baccalauréat avec une mention "très bien", cela est à peine le cas d'un entrant en L.AS1 sur dix.

Le clivage observé relativement à la mention au baccalauréat semble d'ailleurs se renforcer au fil des premiers flux d'entrants, montrant par là que s'il n'y a pas de "parcours royal" pour l'accès aux études de santé, il semble qu'il y ait bien un parcours "d'excellence", i.e. pour les excellents bacheliers.

Plus globalement, les caractéristiques des derniers entrants en PACES, ne correspondent qu'en partie au profil des entrants en L.AS1 et en PASS réunis. Il semble en effet que la réforme des études de santé a modifié le profil moyen des flux d'entrants, principalement dans ces aspects relatifs à "l'excellence académique" (âge au baccalauréat, mention obtenue). Cette évolution est-elle due à la sélection sur dossier et/ou à une auto-sélection des candidats ? Difficile de le dire à ce stade de l'étude.

Annoncée en 2018, la réforme des études de santé a surtout été marquée par le remplacement de la PACES (et du *numerus clausus*) au profit d'une double voie d'accès (et d'un *numerus apertus*) : la Licence option Accès Santé (L.AS) et le Parcours Spécifique aux Études de Santé (PASS) qui fonctionnent comme une licence, donc sans concours.

En 2020-2021, les L.AS1 et le PASS sont apparus dans l'offre de formation de l'Université de Lille.

Dans cette période de mise en route d'une réforme aussi importante, il a été demandé à l'ODiF de décrire les populations d'inscrits et de suivre l'évolution des cursus.

En complément de l'enquête réalisée en novembre 2020 pour connaître le devenir des étudiants qui ne se sont pas réinscrits à l'Université de Lille après y avoir été inscrits en 2020-2021 en L.AS1 ou en PASS*, ce document se propose de comparer les populations d'inscrits pour la première fois en «année préparatoire à l'accès aux études de santé». Le dernier flux d'entrants en PACES (en 2019-2020) est ainsi comparé aux premiers flux d'entrants en L.AS1 et en PASS de 2020-2021 (année de transition) et à celui de cette année universitaire (2021-2022).

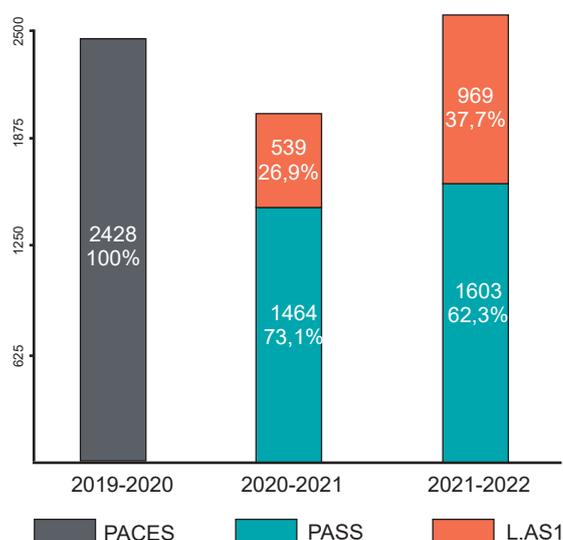
* Pour des informations détaillées sur les études de Santé à l'Université de Lille, visitez le site : <https://pass.univ-lille.fr>

* Cf. Études et Enquêtes n°48 (QR code du site de l'ODiF en dernière page).



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS ET CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Évolution du nombre d'inscrits pour la première fois en PACES, en PASS ou en L.AS1
- inscrits à l'Université de Lille -



Avertissement : toutes les données concernent des inscrits pour la première fois dans "l'étape" (au sens APOGÉE), dans la formation suivie au sens commun.

Le nombre d'entrants en année préparatoire¹ à l'accès aux études de santé est globalement stable : 2428 en 2019-2020 (dernier flux d'entrants avant la mise en place de la réforme des études de santé) et 2572 en 2021-2022 (première année exclusivement organisée selon les modalités de la réforme des études de santé).

L'année 2020-2021 a été une année de transition durant laquelle les premiers entrants en PASS ont cotoyé les derniers doublants de la PACES (809).

En 2021-2022, 6 entrants sur 10 en année préparatoire à l'accès aux études de santé sont inscrits en PASS.

¹ Cf. schéma des études de santé présenté en dernière page.

La surreprésentation des femmes observée depuis longtemps en PACES s'observe de manière identique en PASS, tandis qu'un rééquilibrage a lieu en L.AS1 en 2021-2022 qui devra être confirmé pour les prochains flux d'entrants.

L'origine sociale (voir statut boursier et PCS du "Parent 1") distingue peu les différentes formations et n'évolue pas.

Il n'en est pas de même de "l'excellence académique" : si les entrants en PASS ont obtenu le baccalauréat un peu plus jeune que les entrants en L.AS 1 ou en PACES, ils sont surtout très homogènes en ce qui concerne le fait d'être des bacheliers de l'année, titulaires d'un baccalauréat général scientifique, et d'être 85% à avoir obtenu le baccalauréat avec au moins une mention "bien" ! Alors qu'en PACES, un tiers des entrants avait obtenu le baccalauréat sans mention (i.e. avec une mention "passable"), cette situation est symbolique pour les derniers entrants en PASS.

Notons (données non représentées), si 17% des entrants en PACES en 2019-2020 étaient issus d'un lycée appartenant au réseau "Demain l'Université"², en 2021-2022 cela est le cas de 18% des entrants en PASS et de 26,5% des entrants en L.AS1.

Caractéristiques principales des entrants en PACES, en PASS et en L.AS1 selon l'année universitaire

Formation	PACES	PASS		L.AS1	
	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022
Année universitaire	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2020-2021	2021-2022
Femme	68,5%*	68,8%	67,9%	70,7%	54,5%
Étranger équivalences étrangères	2,5%	0,2%	1,1%	1,9%	1,8%
Boursier	39,7%	41,7%	38,7%	45,3%	44,2%
Cadre/prof.libérale**	39%	36%	42,9%	36%	31,4%
Ouvrier**	12,3%	14,4%	15,5%	14,7%	13,8%
Ae / Agr / C / Ce**	10,6%	8%	7,8%	5,6%	6,7%
Bachelier de l'année	89,5%	96,4%	94,3%	59,7%	79,7%
17 ans et moins***	42%	44,3%	45,4%	38,4%	38,8%
18 ans***	50,6%	52%	52,6%	52,3%	54%
19 ans et plus***	7,4%	3,6%	2%	9,3%	7,1%
Bac. général S	86%	93,6%	95,5%	83,9%	75,1%
Bac. général ES / L	3,1%	1,8%	2,1%	8,9%	13,3%
Bac. techno. / pro.	7,5%	1,6%	1,2%	4,5%	9,3%
Mention Passable	32,6%	4,1%	1,9%	30,7%	25,1%
Mention assez bien	24,9%	17,8%	13,1%	31,4%	40,6%
Mention bien	22,4%	30,7%	38,4%	27,9%	27,9%
Mention très bien	20,1%	47,4%	46,5%	10,1%	6,4%
Lycée public	60,7%	58,8%	58,5%	72,7%	71,5%

* Exemple de lecture : 67,5% des entrants en PACES en 2019-2020 sont des femmes (et donc, 32,5% sont des hommes).

** Profession et Catégorie Socioprofessionnelle du "Parent 1" dans le fichier scolaire. Ae / Agr / C / Ce : Agriculteur exploitant, artisan, commerçant, chef d'entreprise.

*** Âge au baccalauréat (ou son équivalence), calculé en juillet de l'année de son obtention.

CARACTÉRISATION STATISTIQUE¹ ET ASSOCIATIONS DES CARACTÉRISTIQUES²

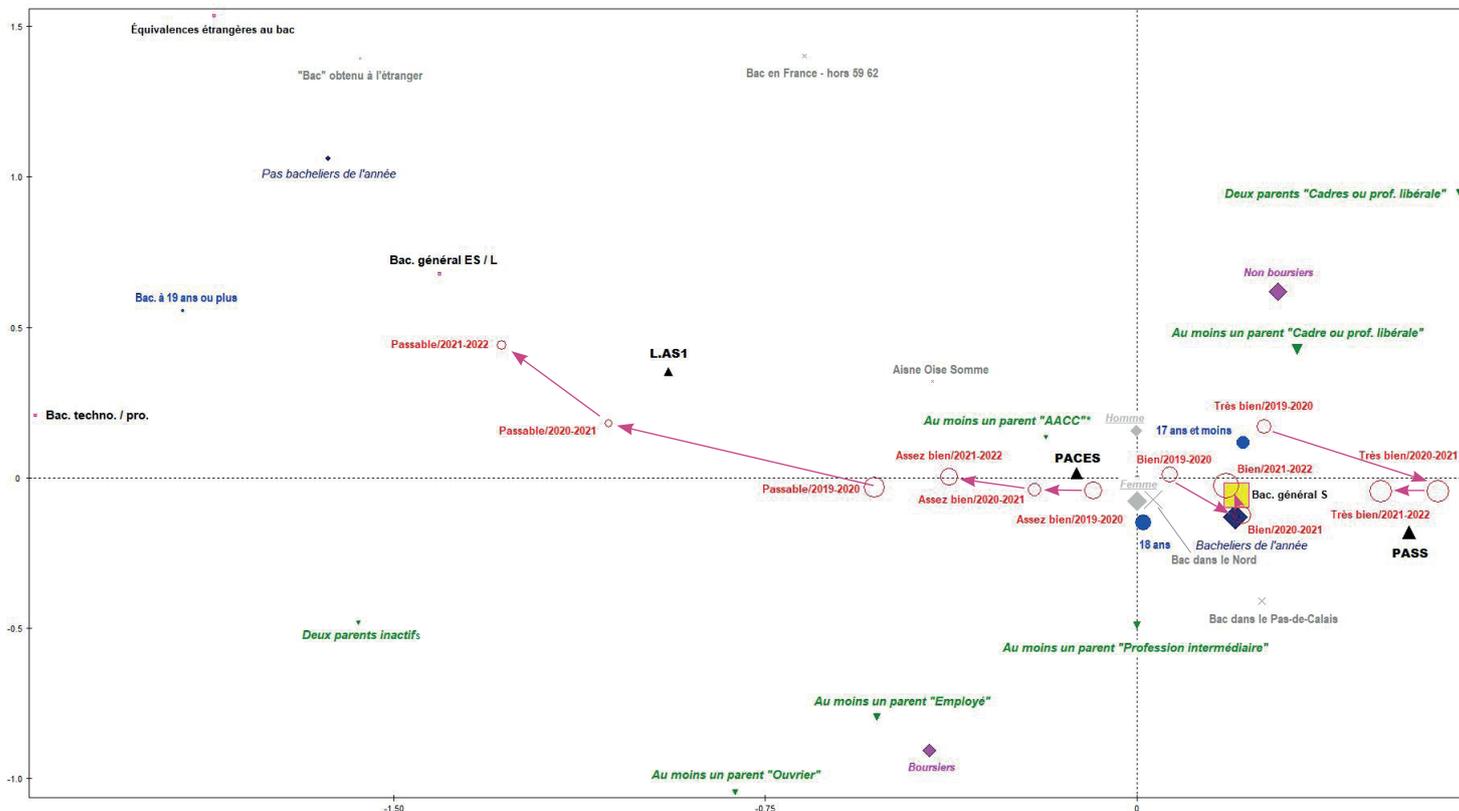
La caractérisation statistique réalisée permet de voir quelles sont les caractéristiques (i.e. modalités de variable) qui distinguent le plus entre eux les entrants en PACES de ceux regroupés du PASS et des L.AS1. Cela ne renvoie pas à l'importance de la représentation de la caractéristique (voir de la page tableau ci-contre), mais au fait que la caractéristique (i.e. la modalité) est surreprésentée dans la sous-population concernée relativement à l'ensemble de la population.

Ainsi, les derniers entrants en PACES se caractérisaient surtout (données statistiques non représentées) par le fait d'avoir significativement plus souvent obtenu le baccalauréat sans mention (i.e. passable), d'être davantage titulaires d'un baccalauréat technologique (ou professionnel), obtenu en retard relativement à la norme (à 19 ans ou plus). Cela s'explique parce que ces caractéristiques sont significativement moins représentées parmi les entrants en L.AS1 et en PASS.

Les deux premiers flux d'entrants en L.AS1 et en PASS se caractérisent essentiellement (données statistiques non représentées) par le fait qu'ils ont très significativement plus souvent obtenu le baccalauréat avec une mention "très bien" ou "bien", suite à une année passée dans un lycée partenaire du dispositif "Demain l'Université" (21 lycées publics de la Métropole lilloise) ; ils sont également significativement davantage titulaires d'un baccalauréat général (en particulier scientifique), obtenu à l'âge normal (18 ans). Les entrants en L.AS1 et en PASS se caractérisent aussi par le fait qu'ils sont plus souvent des hommes et des personnes issues d'un foyer comptant au moins un parent cadre ou qui exerce une profession libérale, ou d'un foyer comptant au moins un parent qui exerce une profession intermédiaire.

L'analyse factorielle et sa représentation graphique (ci-dessous) montrent les associations qui existent entre les principales caractéristiques des entrants en PACES, en PASS et en L.AS1. Elle permet également de constater combien la mention obtenue au baccalauréat distingue "de plus en plus" les entrants en PASS des entrants en L.AS1. Les entrants en PACES se situent globalement à la croisée des deux "profils" distincts créés par la réforme des formations qui permettent l'accès aux études de santé.

Analyse factorielle² des principales caractéristiques des entrants en PACES, en PASS et en L.AS1 et trajectoire de la "mention obtenue au baccalauréat" selon l'année universitaire d'inscription

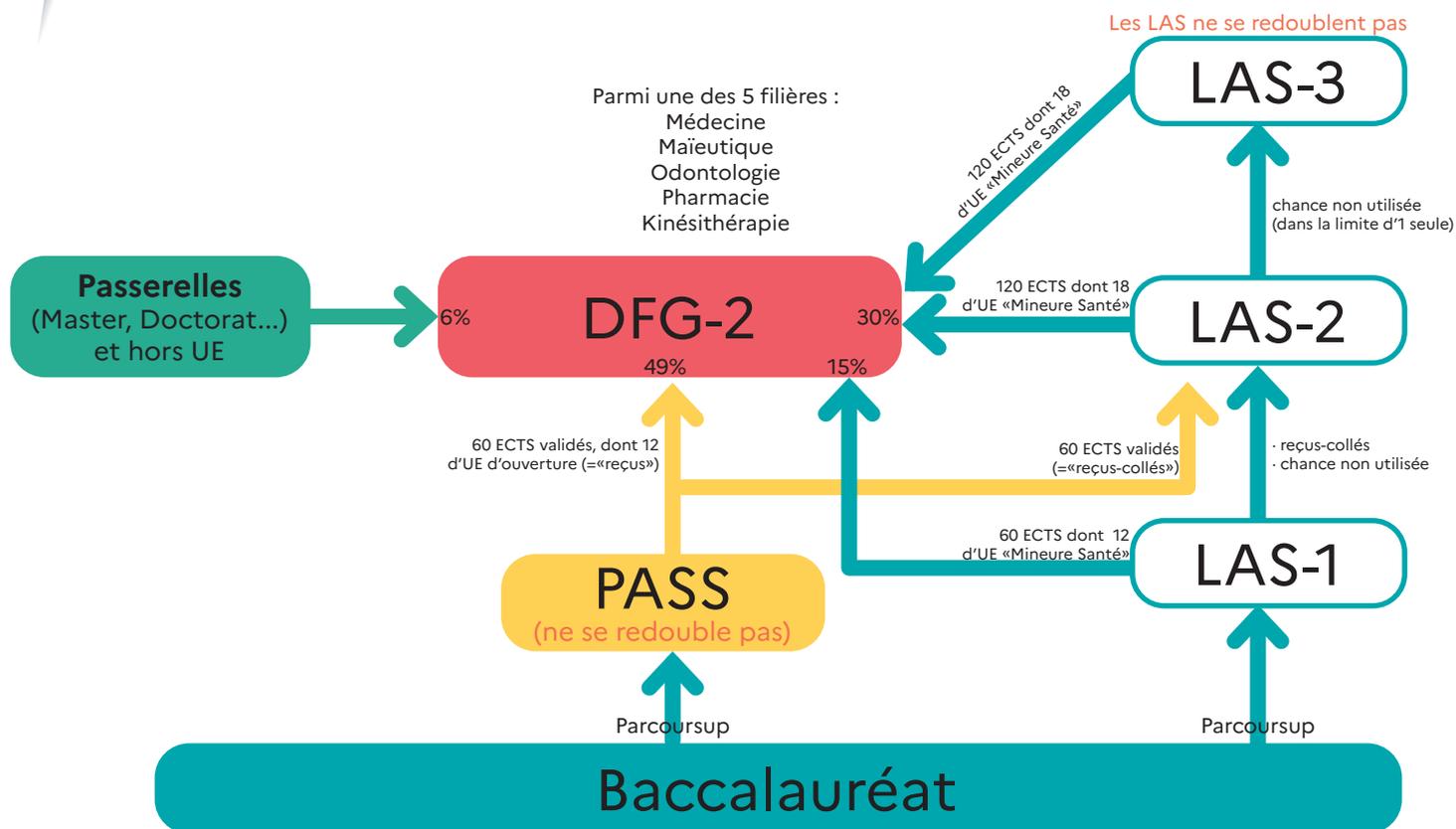


* AACC : artisan, agriculteur exploitant, commerçant, chef d'entreprise de plus de 10 salariés.

¹ La méthodologie statistique utilisée est celle de la "caractérisation statistique" développée à partir de 1984 suite à la parution de l'article "Notes sur la caractérisation statistique d'une classe et les valeurs-tests" dans la revue Bulletin technique du centre de statistique et d'informatique appliquées. La méthode se base principalement sur un indicateur appelé "valeur-test" qui permet de comparer et trier par ordre d'importance les variables, et surtout, les modalités caractéristiques des sous-populations étudiées (la valeur-test correspond à un nombre d'écart-types à la moyenne).

² On réalise une projection sur un espace factoriel (ACM) des croisements de la variable "Mention obtenue au baccalauréat" avec la variable "année universitaire".

ÉTUDES DE SANTÉ : SCHÉMA D'ORGANISATION



Les "mineures d'ouverture" du PASS à l'Université de Lille :

Chimie, Droit (enseignements à distance), Économie et management, Mathématiques, Philosophie, Physique, Physique-Chimie, Psychologie, Sciences infirmières (en 2022-2023), Sciences de la vie, Sciences du médicament, Sciences et techniques des activités physiques et sportives, Sciences sanitaires et sociales.

Les L.AS1 à l'Université de Lille :

Économie et gestion parcours Économie et management, Droit, Information communication parcours Sciences de l'information et du document, Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales parcours Mathématiques économie et finance (en 2022-2023), Psychologie, Sciences pour la santé, Sciences sanitaires et sociales, Sociologie parcours Sociologie quantitative, Portail Sciences exactes et sciences de l'ingénieur, Portail Sciences de la vie et de la terre, Portail Sciences et techniques des activités physiques et sportives.

Sigles et acronymes :

APOGÉE : Application Pour l'Organisation et la Gestion des Enseignements et des Étudiants
DFGS : Diplôme de Formation Générale en Sciences (spécialités de médecine, odontologie, maïeutique, pharmacie)
ECTS : European Credit Transfer System
IFMK : Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
L.AS : Licence option Accès Santé
PASS : Parcours Spécifique Accès Santé
UE : Union Européenne
UE : Unité d'enseignement

Direction de la FTLV
 Observatoire de la Direction des Formations
 Campus Cité Scientifique - Bâtiment SUP 59650 Villeneuve d'Ascq

Conception - Réalisation : Eric Grivillers
 Direction : Martine Cassette - Stéphane Bertolino

Conception graphique : Université de Lille
 Impression : Imprimerie Université de Lille



<https://odif.univ-lille.fr>

